



## Liste des documents nécessaire à votre dossier locataire et fiche de renseignement

Pour vous aider dans la constitution de  **votre dossier locatif**, nous avons listé les documents demandés en fonction de votre situation professionnelle pour vous et votre garant. **Le dossier doit être complet pour la validation.**

décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015

### **SALARIÉ(E) :**

- Carte d'identité, passeport
- 3 dernières quittances de loyer  
(Si le candidat est propriétaire : Avis de taxe foncière)  
(Si le candidat est hébergé : Attestation d'hébergement)
- 3 derniers bulletins de salaires
- Dernier avis annuel d'imposition
- Attestation employeur de moins d'un mois indiquant le nom du salarié, le type de contrat, le poste, la date d'embauche et précisant que le salarié n'est ni en période de préavis de licenciement, ni en période d'essai
- Contrat de travail

*Les personnes se portant caution solidaire doivent fournir les mêmes documents que ceux exigés des locataires.*